

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 14 DECEMBRE 2023

**OBJET : CLOTURE DU BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET
INTEGRATION AU BUDGET GENERAL**

DE 2023-055

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31

Présents : 20

Absents : 25

- dont ayant donné pouvoir : 15

Votants : 35

-dont « pour » : 28

-dont « contre » : 7

- Abstentions : 0

- Non-participation : 0

- Non votants : 0

Le jeudi 14 décembre 2023 à 17h00,

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Pasquale Paoli, convoqué le 07 décembre 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents :

ACQUAVIVA François ALBERTINI COLONNA Nicolette BRIGNOLE Jean BRUSCHINI Pierre COGNETTI Vincent	COGNETTI TURCHINI Catherine COSTA Jacques COSTA Lucien GUIDICELLI Maria GIUDICELLI Jean	NASICA Pierre OLMETA Pierre ORSONI Pierre RENUCCI Franck ROCCHI Ange Toussaint	SARGENTINI François TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André VINCENSINI Augustin
--	---	--	--

Absents ayant donné pouvoir :

ACQUAVIVA Mathieu (à Acquaviva François) BARTOLI Marc (à Bruschini Pierre) BERTINI Jean Marcel (à Tomasini Jacques André) BRUNEL Jean Pierre (Taddei Pierre)	FERRARI Blaise (à Cognetti Vincent) GERONIMI Pierre Marie (à Cognetti Turchini Catherine) GUIDICELLI Mathieu (à Rocchi Ange Toussaint) MORACCHINI Christian (à Olmeta Pierre)	PASQUALINI Jean Félix (à Sargentini François) POLIDORI Michel (à Guidicelli Maria) POLIDORI Christiane (à VINCENSINI Augustin)	ROSSI Alexandre (à Nasica Pierre) SALICETI Nicolas (Albertini Colonna Nicolette) SOUSTRE Frederic (à Brignole Jean) VESPERINI Clara (à Renucci Franck)
---	--	--	---

Absents :

ALBERTINI Lucie ALBERTINI Pierre François ANTONIOTTI Serge BERNARDI François Albert CASAROMANI Marie Thérèse CASANOVA David	CIATTONI Michel FILIPPI Jean François FRANCESCHETTI Bernard GIAMARCHI Jean Marc GILLET VITTORI Stéphane LECA Jacques LESCHI Pierre	MAESTRACCI Jean Felix MARIANI Mathieu MARTINETTI Antoine NEGRONI Jérôme ORSINI François PACCIONI Sylvestre	PASQUALINI Gilles SALVIANI Pierre Paul SIMONPIERI Maria Catherine SIMONPIETRI Antoine RENUCCI Jean VENTURINI Simon
--	--	---	---

SECRETARE DE SEANCIS : CATHERINE COGNETTI TURCHINI

Vu la délibération n°2023-050 du conseil communautaire adoptant le passage à la TEOM à compter du 01 janvier 2024 ;

Considérant la clôture du budget SPIC déchets ménagers ;

Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'établir un seul et unique budget regroupant le budget général et le budget déchets ménagers.

La création d'une comptabilité analytique sera déterminée afin d'identifier les opérations propres aux déchets en prévisions, en dépenses et en recettes.

Le conseil,

Où l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20231214-2023-055-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 18/12/2023

DECIDE

Par 28 voix Pour 7 voix contre 0 Abstention 0 Non-participation

- De clôturer le budget annexe déchets ménagers au 31 décembre 2023 ;
- D'intégrer le budget déchets ménagers au sein du budget général à compter du 01 janvier 2024 ;
- D'intégrer l'actif et le passif du budget annexe déchets ménagers au budget général ;
- Autorise le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

*Les signatures sont au registre des délibérations,
Omessa, le 14/12/2023*

Le Président, François SARGENTINI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20231214-2023-066-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2023